

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Mardi 7 juin 2022

Mobilités

Concertation en cours sur le futur dépôt de bus de Baud-Chardonnet

Réunion publique le jeudi 23 juin à 18 h 30, à l'Espace des 2 rives

En décembre 2019, Rennes Métropole a décidé la rénovation, l'agrandissement et le déplacement de l'actuel dépôt de bus situé sur le secteur de Baud-Chardonnet à Rennes.

Dans le cadre de ce projet, une concertation grand public est engagée du 30 mai au 8 juillet 2022. Une réunion publique est organisée dans le quartier de Baud-Chardonnet le jeudi 23 juin à 18 h 30, à la salle polyvalente de l'Espace des 2 rives, allée Georges Palante à Rennes.

À propos du futur dépôt de bus de Baud-Chardonnet

La création de ce nouveau dépôt intervient dans le cadre de la transition énergétique du réseau STAR, en particulier du renouvellement progressif d'ici 2030 de l'intégralité de la flotte de bus des lignes urbaines de Rennes Métropole, avec un passage de la filière énergétique diesel à la filière électrique. Il permettra d'accueillir 180 bus au total (103 bus articulés et 77 bus standards).

Dans ce cadre, le projet du dépôt de bus permettra :

- le maintien, en cœur de ville, des fonctions techniques indispensables d'un dépôt de bus dont l'efficacité tient à son emplacement central ;
- la maîtrise des coûts d'exploitation du réseau des bus STAR du fait de la proximité immédiate de l'axe est-ouest ;
- la libération de l'emprise foncière de l'actuel dépôt en vue de développer une programmation résidentielle complémentaire, au bord de la Vilaine, dans le prolongement de la ZAC Baud-Chardonnet.

La surface actuelle du dépôt est de 6,2 ha. A la mise en service, l'emprise foncière du dépôt sera de 5,8 ha (sans l'emprise du bâtiment administratif de 0,25 ha qui est conservé, soit 6,05 ha au total) et comprendra :

- des parcelles appartenant à la Ville de Rennes et Rennes Métropole ;
- le parc de la Madeleine (appartenant actuellement à Territoires Publics), à l'exception du Manoir de Baud ;
- le terrain de la halle SERNAM appartenant à la SNCF dont l'acquisition foncière par Rennes Métropole vient d'aboutir.

Le programme fonctionnel du futur dépôt prévoit :

- le parking de bus et véhicules de service ;

- l'atelier de maintenance ;
- la station-service (carburant pour le chauffage de l'habitacle des bus électriques) ;
- l'aire de lavage ;
- les aménagements afin de permettre la cohabitation des bus, des piétons et des véhicules autorisés.

L'atelier de maintenance, principal bâtiment de ce futur dépôt de bus, s'étendra sur une surface au sol de 6 400 m². Le bâtiment atteindra un niveau de performance énergétique E3C1. Il fera ainsi la part belle au bois pour sa construction. Il devrait aussi être raccordé au réseau de chaleur de Baud-Chardonnet alimenté au bois-énergie.

Il est à noter qu'il est également prévu la mise en place de 1 500 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier de maintenance, ainsi que la possibilité d'installer ultérieurement 3 500 m² de panneaux photovoltaïques sur l'aire de remisage des bus.

Les études d'avant-projet intégreront toutes les mesures conservatoires permettant une extension ultérieure du dépôt vers l'est, permettant d'accueillir 69 bus articulés supplémentaires, en fonction de ses besoins de capacité ultime et de la programmation urbaine autour de celui-ci.



Façade ouest de l'atelier de maintenance – projet BLP & Associés

Coût et calendrier prévisionnels

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 2022 : poursuite des études projet ;
- 2023 : consultation des entreprises de travaux et passation des marchés de travaux ;
- 2024-2025 : travaux du nouveau dépôt de bus ;
- Début 2026 : réception du nouveau dépôt de bus.

L'enveloppe financière de l'opération, approuvée au Conseil Métropolitain du 19 décembre 2019 est de 32 882 000 € HT et se décompose comme suit :

-
- Travaux : 23 983 000 € HT ;
 - Études (maîtrise d'œuvre, études environnementales), déconstruction de l'actuel dépôt, aléas : 8 899 000 € HT.

Pratique

- Réunion publique : jeudi 23 juin, à 18 h 30, à la salle polyvalente de l'Espace des 2 Rives, 4, allée George Palante 35000 RENNES.
- Mise à disposition du public d'un dossier de concertation consultable dès l'ouverture de la concertation :
 - <https://www.registre-dematerialise.fr/3014> (avec un registre numérique permettant au public de déposer ses observations et propositions) ;
 - Sur support papier accompagné d'un registre d'expression du public à l'hôtel de Rennes Métropole.